

 **1 Jour** (7h30)

#### Tarifs

**500 € TTC** pour les membres du CESAM.

**600 € TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**900 € TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

#### Format

**Distanciel** ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

#### Formateur

Jean FOURNIER • FJPRO SAS

#### Session

09 avril 2024

#### Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

#### Prérequis

Aucun.

#### Objectifs opérationnels

- Replacer les fabricants et prestataires dans l'activité économique aéronautique.
- Connaître les risques des fabricants et prestataires de l'aviation.
- Comprendre les spécificités de l'assurance des fabricants et prestataires de l'aviation et les différences avec les assurances non-aéronautiques.
- Connaître les contrats et l'organisation du marché pour transférer les risques.
- Comprendre et analyser les besoins d'un client ayant une exposition en tant que fabricant et/ou prestataire de l'aviation, et les problématiques des assureurs qui acceptent le transfert des risques.

#### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** [mdocquier@cesam.org](mailto:mdocquier@cesam.org) - [formation@cesam.org](mailto:formation@cesam.org)



**Inscription :** [https://www.cesam.org/fr/reseau/formation\\_v2/](https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/)

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

### INTRODUCTION

- Les fabricants et prestataires de l'aviation : périmètre, spécificités, marché en France et à l'international.
- L'assurance aviation : les segments, le marché.
- Les défis de l'aéronautique en 2024.

### LES RISQUES AÉRONAUTIQUES À PARTIR DES QUESTIONS DES CLIENTS ET DES SINISTRES

- Risques liés aux fabricants.
- Risques liés aux prestataires.
- Enseignements pour l'assurance terrestre et pour l'assurance aéronautique.

### LES GARANTIES AÉRONAUTIQUES

- Régime juridique de l'assurance aéronautique.
- Structure des polices françaises (RC exploitation, biens confiés, RC après livraison).
- Structure des polices et réassurances anglo-saxonnes.

### LES FABRICANTS AÉRONAUTIQUES ET LA RC PRODUITS

- Organisation des chaînes de fabrication et responsabilité contractuelle.
- Spécificités de l'exposition aux USA.
- Les points de vigilance.

### LES PRESTATAIRES DE L'AVIATION ET LA RC PENDANT L'EXPLOITATION

- Les différents types de prestataires.
- Les Standard Ground Handling Agreements (SGHA).
- L'interface avec les polices terrestres.
- Les points de vigilance.

### CONCLUSION

- Les points à retenir.
- Pour aller plus loin.
- Évaluation de la formation.